Communiqué de presse
Le 25/06/2024 10:47

Save the date - Challenge de la baie à la nage Roquebrune-Cap-Martin

Roquebrune-Cap-Martin et les Bains du Cap organisent le Challenge de la Baie à la nage le samedi 6 juillet à 16h

L'inauguration du premier Village Olympique des Jeux de Roquebrune-Cap-Martin. Avis aux nageurs ! Les plus intrépides prendront part au Challenge de la Baie à lanage, une compétition amicale ouverte à tous les niveaux surun 1 500m avec un format de course à l'australienne (passages à terre). Il sera aussi possible de se challenger en famille avec des défis amusants pour les petits et les grands lors du 500m swimcross (parcours avec obstacles).

Concernant l'inscription :

Elle est gratuite. Elle doit être réalisée sur le site (cliquez-ici). Il est possible de s'inscrire jusqu'au 30 juin 2024. Chaque épreuve est limitée à 200 nageurs.

L'épreuve de 500m Swim Cross est ouverte à tous à partir de 8 ans sans réserve. Les équipes devront être composées de 2 à 5 nageurs pour 5 relais.

Remplissez le bulletin d'inscription sur le site (cliquez-ici). Pour les mineurs remplir également l'autorisation parentale

L'épreuve du 1 500m est ouverte à tous à partir de 12 ans. Il suffit de :

- Remplir le bulletin d'inscription sur le site (cliquez-ici) . Pour les mineurs remplir également l'autorisation parentale)
- Joindre la copie de la licence FFN ou FFTriathlon. La licence devra être présentée le jour de la course, au marquage.
- ou Joindre la copie :
 - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition. L'original devra être présenté le jour de la course, au marquage
 - Pour les mineurs : d'un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. L'autorité parentale atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition datant de moins de six mois. L'original devra être présenté le jour de la course, au marquage

Les licences étrangères ou de tout autre fédération ne sont pas acceptées.

Le matériel : La combinaison en néoprène est autorisée. Les palmes, tubas, pull-buoy, paddles et autres accessoires sont interdits. Il n'y aura pas de distribution de bonnet de natation.

Le plan sur jorcm - Roquebrune-Cap-Martin

A propos des Jeux de Roquebrune

Les Bains du Cap et la ville de Roquebrune-Cap-Martin s'unissent pour organiser les Jeux de Roquebrune-Cap-Martin, une programmation d'évènements ludiques visant à offrir des activités sportives et festive gratuites. Tout au long de l'été, petits et grands, en famille ou entre amis, pourront découvrir et participer à de nombreuses animations positionnées sur l'Espace Jean-Gioan, la Base nautique ainsi que le City Stade.

CONTACT

Stéphanie Dehay — Directrice de la Communication
04 92 10 48 83 · stephanie.dehay@mairiercm.fr